



**AMAHOHO, ITEKA, ITERAMBERE KURI BOSE**

## **PLAN D'ACTION DE L'ASBL RAPACODIBU**

PLAN D'ACTION DU RAPACODIBU SUR LES ACTIVITES DE SENSIBILISATION POUR LE CONTROLE, LA GESTION DES ARMES LEGERES ET DE PETIT CALIBRE(ALPC) ET LE DESARMEMENT DE LA POPULATION CIVILE

Par

**Ficard NDAYIMIRIJE**

**Représentant Légal**

**Bujumbura le 14/10/2011**

## TABLE DES MATIERES

<b>I. AVANT PROPOS .....</b>	<b>4</b>
<b>II. FACTEURS DE L'ARMEMENT CIVILS .....</b>	<b>5</b>
<b>III. SYSTEME DE BANDITISME .....</b>	<b>5</b>
<b>IV. APPARITION DE L'ANTAGONISME POLITIQUE .....</b>	<b>5</b>
V. ANALYSE DE LA STRATEGIE DE DESARMEMENT AU BURUNDI .....	5
V.1.DES LE DEBUT DU PROGRAMME DE DESARMEMENT DE LA POPULATION CIVILE .....	5
V.2.MISE EN PLACE DE LA STRATEGIE VOLONTARISTE DANS LE DESARMEMENT .....	5
<b>V.3.LA CIRCULATION ILLICITES DES ARMES CONTRE LE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>5</b>
V.4.LA MISE EN PLACE DE LA STRATEGIE DE SENSIBILISATION .....	6
VI. ARMES REMISES CONTRE LES OUTILS DE CONVERSION .....	6
VII.LA PLACE ET LE ROLE DE LA SOCIETE CIVILE DANS LE DESARMEMENT CIVILS .....	6
<b>VIII. EXEMPLE DES ASSOCIATIONS QUI ONT PARTICIPE DANS LA SENSIBILISATION POUR LA REMISE OFFICIELLE A LA COMMISSION DES ARMES COLLECTEES APRES LA SENSIBILISATION ET L'ANNEE.....</b>	<b>7</b>
<b>VIII.1.ONG DAGROPASS EN 2003 .....</b>	<b>7</b>
<b>VIII. ONG CEDAC EN 2005 .....</b>	<b>7</b>
<b>VIII.3ONG RAPACODIBU.....</b>	<b>7</b>
<b>IX: NAISSANCE DES ASSOCIATIONS DES ANCIENS COMBATTANTS (DEMOBILISES).....</b>	<b>8</b>
<b>X.MISE EN PLACE DU TRAVAIL D'UN RESEAU DES ONG.....</b>	<b>8</b>
<b>XI. CREATION DES PROJETS GENERATEURS DE REVENUS .....</b>	<b>8</b>
<b>XII. EN SE BASANT SUR L'EXPERIENCE DANS LE MONDE, QUEL APPRENTISSAGE POUR LE BURUNDI.....</b>	<b>9</b>
<b>XIII. MISE EN PLACE DE LA STRATEGIE COERCITIVE.....</b>	<b>9</b>

---

Tel.+25779910045/+25776548719

[Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr](mailto:Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr)

Bp.6167 bujumbura Burundi

S17GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

XIV. UTILISATION DE LA FORCE DE PERQUISITION .....	9
XV. DECRET LOI DU 28AOUT 2009.....	10
XVI. DEFIS ET LIMITE DE DESARMEMENT AU BURUNDI.....	10
XVII. DEFI FINANCIER.....	10
XVIII. DEFI DE COORDINATION .....	10
XIX. SOURCE DE PROLIFERATION ET PROBLEMATIQUES DES ARMES ILLEGALEMENT DETENUES.....	10
XIX.1.ARMES AUX MAINS DES CIVILES .....	11
XIX.2.SOURCE INTERNE .....	11
XIX.2.1.POUVOIR PUBLICS ET FORCE REBELLES.....	11
XIX.2.2.TABLEAU COMPARATIF DES ARMES DISTRIBUE DANS LE CADRE DE LA DEFENSE CIVILE ET CELLES RECUPEREES .....	12
XIX.2.3.L'ARMES RECUPEREES SUR LES PARTIS ET MOUVEMENTS POLITIQUES ARMES (PMPA).....	13
XX. IMPACT DES ARMES LEGERES .....	14
XX.1.TABLEAU DE CLASSIFICATION DE SEPT PREMIERES CATEGORIES DE CIBLES D'ACTES VIOLENTS SELON LES GROUPES DES REpondANTS .....	14
XXI. LES ACTEURS DE L'INSECURITE AU BURUNDI.....	15
XXII. ACTION DE LA STRATEGIE POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DE LA GESTION CONFLITS ARMES.....	15
XXII. CONCLUSION ET RENOMMASSIONS .....	16
XXIV. CADRE LOGIQUE D'EXECUTION DU PLAN D'ACTION DU RAPACODIBU .....	15

---

Tel.+25779910045/+25776548719

[Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr](mailto:Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr)

Bp.6167 bujumbura Burundi

S17GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

## I. AVANT PROPOS

La prolifération et la circulation des armes légères et de petit calibre est un des plus sérieux défis sécuritaires auquel confronté le monde d'aujourd'hui 'hui. Le fait que ces armes soient facilement disponibles, relativement bon marché, techniquement simples à utiliser et à concevoir à fait que celles-ci soient choisies par toutes les catégories des criminels Dans le contexte de notre région, elles sont utilisées par des groupes des criminels, des voleurs de bétails et des voitures, des terroristes ,des pirates et des insurgés qui s'affairent à saper l'autorité des gouvernements légitimes.

Cela état de fait ébarbé la pauvreté et crée un état insécurité contre lequel aucun développement sérieux ne peu être réalisé. C'est un réponse dévastâtes uses de ces armes légères et de petit calibre illicites sur la sûreté, la sécurité et le développement que la communauté internationale et les états des régions se sont décidés à aborder ce problème et le Burundi s'est engagé dans ce processus

Au niveau international, le plan d'action des Nations unies pour la prévention, la maîtrise et l'élimination du commerce des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects fut approuvé en juillet 2001

De le même temps, les états de la région des grands lacs et la corne de l'Afrique signèrent la déclaration de Nairobi sur le problème de la prolifération illicites des armes légères et de petits calibre en Mars 2000, et par la suite, le protocole de Nairobi pour la prévention , le contrôle et la réduction des armes légères et de petit calibre dans la région des grands lacs ,la corne de l'Afrique et les Etas limitrophes, qui est entré en vigueur Mai 2006. Ces Accords engagés les Etats à prendre des séries de mesures pour combattre le fléau des armes légères et de petit calibre sur leur territoire.

Le Burundi a ratifié le Protocole de Nairobi le 15 Mars 2006 et appui activement le centre régionale sur les armes légères(RCSA), lequel coordonne et supervise la mise en œuvre du Protocole de Nairobi pour la région. Le Gouvernement du Burundi attache une grande importance à la mise en œuvre réussie à la fois de la déclaration de Naïrobie et du protocole de Naïrobie. Pour assurer que les pays de la région tiennent comptent de leurs engagements, les pays ont développé un plan d'action pour le contrôle et la gestion des armes. Ce plan offre une série de mesures détaillée pour combattre la prolifération illicites des armes légères et de petit calibre ;le développement d'institution efficace ; la gestion effective des stocks et la production et diffusion effective d'information.

---

Tel.+25779910045/+25776548719

[Email.rrapacodibu@ymail.com](mailto:Email.rrapacodibu@ymail.com)/[ndayimfic@yahoo.fr](mailto:ndayimfic@yahoo.fr)

Bp.6167 bujumbura Burundi

S17GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Site Internet :<http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

## II. FACTEURS L'ARMEMENT CIVIL

Une série des **De** facteurs sont à l'origine de l'armement civil. Il s'agit principalement de l'insécurité générée par la longue guerre civile (1993-2009) et de la psychose qui a découlé, du phénomène du banditisme qui se développait pendant la période guerre et qui persiste, ainsi que des méfiances entre les partis politiques adverses dont les partisans développent des comportements belliqueux

## III. SYSTEME DE BANDITISME

Si certaines personnes ont acheté des armes pour assurer la protection de leurs familles, il est bien évident que d'autre sans servent à l'inverse pour se faire une santé économique en dépouillant les honnêtes citoyens de leurs bien

## IV. APPARUTION DE L'ANTAGONISME POLITIQUE

Les rivalités politiques ont été à la base des nombres d'actes de violences armées. Il s'agit de ce que nous apollons « Antagonisme Politique, que d'autre qualifie de § Méésentente entre partis politique § voire de la haine entre parti politique. Ce climat a contribué à justifié l'utilité des armes par reflexe d'autodéfense.il s'agit des phénomènes qui a survécu aux élections de 2005 à raisons de la poursuite des hostilités avec PALIPEHUTU-FNL.

## V. ANALYSE DE LA STRATEGIE DE DESARMEMENT AU BURUNDI

### V.1. DES LE DEBUT DU PROGRAMME DE DESARMEMENT DE LA POPULATION CIVILE

Le gouvernement de transition semblait avoir hésité entre deux options pour amener les civils à remettre les armes : les stratégies volontaristes et les stratégies coercitives .les premières font appeler aux remises volontaires des armes tandis que les secondes préconisent la contrainte contre stratégie de désarmement de civile.

### V.2. MISE EN PLACE DE LA STRATEGIE VOLONTARISTE DANS LE DESARMEMENT

Par opposition aux stratégies coercitive qui recommande le recours à la contrainte comme méthode de désarmement, les stratégies volontariste préconise la conscientisation de la population burundaise par rapport aux méfaits des armes et vont jusqu'à proposer des produits de r compositions aux détenteurs pour qu'ils acceptent de dessaisir de leurs armes

### V.3. CIRCULATION ILLICITES DES ARMES CONTRE LE DEVELOPPEMENT.

---

Tel.+25779910045/+25776548719

[Email.rrapacodibu@ymail.com](mailto:Email.rrapacodibu@ymail.com)/[ndayimfic@yahoo.fr](mailto:ndayimfic@yahoo.fr)

Bp.6167 bujumbura Burundi

S17GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Site Internet :<http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

Dans sa volonté de désarmer, la population, le gouvernement a mis en place en avril 2006, la CTDC commission de désarmement des civiles et de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre. Cette commission était en charge de la conception et de la mise en œuvre du programme de désarmement des civiles ainsi que du suivi des engagements internationaux pris par le Burundi dans le cadre de la réduction des armes légères. Elle a son actif la stratégie Nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre et de désarmement de la population civile, adoptée par le conseil des ministres en octobre 2006.

Cette stratégie était basée sur le désarmement volontaire et voulait prendre l'option arme contre projet de développement, stratégie permettant à ce qui dessaisissait des armes d'accéder à une activité génératrice de revenu et donc d'offrir à ce qui recourrait aux armes comme un moyen survie une activité substitution.

#### **V.4. LA MISE EN PLACE DE LA STRATEGIE DE SENSIBILISATION**

Nous attendons par sensibilisation tous les messages ou acte tendant à amener les détenteurs illégaux d'armes à adhérer à la politique du désarmement volontaires des civiles. la stratégie nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre et de désarmement des civiles précisent que : le désarmement volontaire s'effectuera dans une période d'amnistie qui pourra être accompagnée ou suivie de mesure coercitive de retrait d'armes pour la personne n'ayant pas adhéré au programme de désarmement. il prendra en compte les particularités nationales et sera appuyé d'action de sensibilisation. la remise volontaire des armes devrait être une indicateurs de la réussite de cette stratégie ainsi, dans cette partie nous pouvons analyser le degré de l'implication des acteurs dans la mise en œuvre de cette stratégie , les types des messages délivrés ainsi que le degré d'adhésion y relatif.

Jusqu'à fin 2008, le message transmis lors de la sensibilisation de la population à la remise des armes était essentiellement centré sur leurs méfaits dans les ménages et retour graduel de la sécurité dans le pays jusqu'à la fin du mois de février 2009, la commission de désarmement des civiles étamées à 40000 des armes remises volontairement sur un total estimé entre 100 000 et 300 000 armes en circulation.

#### **VI. LES ARMES REMISES CONTRE OUTILS DE CONVERSION**

Dans cette tâche de désarmement, beaucoup d'association de la société civile, dont celles des démobilisés, ce sont fortement impliquées dans les efforts de sensibilisation tandis que la commission de désarmement soutenue par le gouvernement et partenaires internationaux, a distribué les produits dus de reconversion en vue de la coordination des activités de désarmement

---

Tel.+25779910045/+25776548719

[Email.rrapacodibu@ymail.com](mailto:Email.rrapacodibu@ymail.com)/[ndayimfic@yahoo.fr](mailto:ndayimfic@yahoo.fr)

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

et parfois de la sensibilisation. Dès lors, la remise des armes par les civils adoptés une deuxième vitesse

## VII. LA PLACE ET ROLE DE LA SOCIETE CIVILE DANS LE DESAREMENT DES CIVILS

Quoique récente, la société civile burundaise revendique plus de 3000 associations agréées ; certaines d'entre elles opéraient dans le domaine du désarmement des civils en faisant recours à la sensibilisation de la population aux méfaits afin qu'elle s'en débarrasse. Certaines de ces associations ont été créées au plus fort de la guerre et avant même la mise en place de la commission nationale de désarmement des civils. Il s'agit parfois d'associations dont les activités s'étendant au delà du domaine du désarmement et qui ont à leur actif des résultats encourageant dans ce domaine

## VIII. EXEMPLE DES ASSOCIATIONS QUI ONT PARTICIPE DANS LA SENSIBILISATION POUR LA REMISE OFICIELLE DES ARMES COLECTTEES A LA COMMISION NATIONALE DE DEARMEMENT ET L'ANNEE DE L'ACTIVITE DE REMISEAPRES LA SENSIBILISATION

### VIII.1.ONG DAGROPASS EN 2003

Tableau 1 :

Type d'arme	Nombre d'armes collectées
Bombes requêtes	2
Grenades manche	64
Obus pour mortier 82	44
Mines anti personnelle	13
Fusil artisanal	4
Fusil AK47	3
Cartouche	617
Chargeurs	12

### VIII.2.ONG CEDAC 2005

Tableau 2 :

Type d'arme	Nombre d'armes collectées
Fusils mugobore	332
Fusils industriels	12
Grenades	479

Tel.+25779910045/+25776548719

[Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr](mailto:Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr)

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

Cartouches	6174
Chargeurs	96
Radio militaires	2

### VII.3.ONG RAPACODIBU EN 2009

**Tableau 3 :**

Type defusil	Nombre d'armes collectées		
	Avant la campagne du 06 mars-18 Octobre2009	Pendant la campagne nationale du 19-28 Octobre 2009	Total
Fusil de toutes sortes	29	189	218
Armes de fabrication locale « MUGOBORE »	23	61	84
Grenades de toutes sortes	648	2469	3117
Bouchons allumeurs	25	74	99
Bombes /mines	192	156	344
Chargeurs vides	31	233	264
Car touches	8969	50297	59266
Baïonnettes	8	19	27
Bérets	10	0	10
Lunettes RPG7	0	0	0
Bottines	7	0	7
Tenues militaires et policiers	28	30	58
Ceinturon	14	1	15

### IX. NAISSANCE DES ASSOCIATIONS DES ANCIENS COMBATTANTS (DEMOBILISES)

Dès la première heure de la démobilisation, des associations d'anciens combattants ont commencé à naître, dont certaines orientée vers le désarmement des civiles. A coup de sensibilisation de la population pour la remise des armes, certaines de ces associations sont parvenues à collecter des grosses quantités d'armes qu'elles ont mises à la disposition de la commission de désarmement pour

---

Tel.+25779910045/+25776548719

[Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr](mailto:Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr)

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>



destruction. A titre illustrative le centre d'encadrement et de développement des anciens Combattants « CEDAC » fait parti depuis anciennes et le réseau d'actions paisibles des anciens combattants **pour** le développement intégré de tous au Burundi « RAPACODIBU »

Armes collectées par CEDAC en 2005

Armes collectées par RAPACODIBU en 2009

## **X. MISE EN PLACE DU TRAVAIL EN RESEAU DES ONGS**

L'idée de la mise en place d'un réseau des associations de la société civile intervenant dans le désarmement est née du souci d'améliorer la coordination. Tous les intervenants civils dans ce domaine n'étaient pas connus de la commission de désarmement ; alors que cette dernière était en charge de la coordination, ce qui risque de poser le problème de déperdition d'armes remises avant d'arriver aux unités de destruction comme nous allons le montrer plus loin. Aussi la CTDC a-t-elle été soutenue avec le PNUD l'idée de créer un réseau devant rassembler toutes les associations de la société civile intervenante dans le domaine du désarmement de la population. C'est ainsi qu'est né en novembre 2007, le réseau burundais d'action sur les armes légères « REBAL-BUANSA » en sigle qui rassemble 32 associations. Ainsi, de novembre 2007 à juillet 2009 les membres du REBAL-BUANSA avaient collecté 1422 armes et 14600 munitions.

## **XI. CREATION DES PROJETS GENERATEURS DE REVENUS**

Il ne suffit pas de désarmer encore faut-il tarir la soif des armes ou « désarmer les esprits ». Pour certains, il s'agit d'une entreprise utopique. Pourtant, beaucoup des personnes consultées en démontrent la faisabilité tout en reconnaissant que cela demande de la patience, de l'engagement et de la détermination pour atteindre les résultats. La politique de compensation individuelles pour les armes remises montré ses résultats mais aussi ses limites puisque les armes continuent à emporter des vies et que les burundais ne voient pas de changement par rapport à la période d'avant le désarmement

## **XII. EN SE BASANT SUR L'EXPERIENCE DANS LE MONDE, QUEL APPRENTISSAGE POUR LE BURUNDI ?**

Le Burundi n'est pas le seul pays à avoir fait face à la problématique de la prolifération des armes aux mains des civils. D'autres pays comme le Brésil, le Sud-soudan, la Sierra Léone, ... ont vécu cette expérience malheureuse et les solutions proposées dans ces cas pourraient peut-être inspirer le Burundi.

---

Tel.+25779910045/+25776548719

[Email.rrapacodibu@ymail.com](mailto:Email.rrapacodibu@ymail.com)/[ndayimfic@yahoo.fr](mailto:ndayimfic@yahoo.fr)

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

### **XIII.MISE EN PLACE DES STRATEGIES COERCITIVES**

L'usage de force comme méthode de désarmement a suscité un débat chez les personnes qui ont été consulté par le Centre d'Alerte de Prévention des Conflits « CNAP » en sigle. D'une part, les démobilisés pensent que le désarmement forcé ne peut pas produire de bon résultats car d'après eux, si les détenteurs ne sont pas convaincus de la nécessité de les remettre, ils trouveront bien un moyen de les cacher. Un démobilisé de la province de BUBANZA a même dit que « si le Gouvernement tentait de désarmer les civils par la force, les résultats seraient décevants qu'ils seraient obligés de se raviser ». à l'inverse, les groupes de policiers qui ont été consultés par la même ONG ainsi que certains responsables administratifs craignent que se développe un marché d'armes au Burundi si la politique de compensation pour les personnes qui remettent volontairement les armes s'étend sur une longue période, étant donné que les armes sont bon marché en République Démocratique du Congo. D'après eux, il faut que le délai de grâce et de compensation soit court pour ensuite faire place à la loi, et donc à la coercition.

Du côté des civils, très peu préconisent le recours à la force même certains ont reconnu qu'en dépit de tous les efforts qu'on va plaider pour sensibiliser les burundais à la remise des armes détenues illégalement, il y aura toujours des récalcitrants parce que « Tous ne sont pas modèles dans un même moule) il faudra donc qu'à la fin, le recours à la force soit envisagé.

### **XIV. UTILISATION DE LA FORCE DE PERQUISITION**

Il s'agit d'une méthode coercitive qui fait recours à la police pour qu'elle opère des fouilles et perquisitionne les ménages à la recherche, non seulement des armes, mais aussi tout autre objet illicite. La police avait l'habitude d'encercler un quartier au petit matin, demandant aux habitants d'ouvrir les maisons, entrant et opérant des fouilles.

Avant même que la police ne suspende les fouilles systématiques des ménages pour récupérer de force des armes et munitions en décembre 2008, elle était parvenue à collecter seulement 119 armes, 155 grenades, 8274 cartouches, un mortier 60mm (arme légère d'artillerie) ainsi que beaucoup d'effets militaires et policiers de fin 2007 à la fin 2008. Dans un pays où le stock d'armes est estimé entre 100 000 armes à 300 000 armes, il y a lieu de dire que ces résultats, en l'espace d'une année ne sont pas suffisants car les associations membres du REBAL BUANSA ont pu collecter en l'espace d'une année novembre 2007- juillet 2009 2385 armes et 23569 munitions en usant de la sensibilisation des détenteurs illégaux d'armes à les remettre volontairement le gros de ces armes ont été remis en 2009 avec promesse de compensation

### **XV. LE DECRET LOI DU 28 AOUT 2009**

---

Tel.+25779910045/+25776548719

[Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr](mailto:Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr)

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

Avant la promulgation de la loi n°1/4 du 28 Août 2009 portant régime des armes légères et de petit calibre, il existait un loi data de 1971 et donc obsolète et inadaptée à un pays venait de vivre quinze ans de guerre civile et où des armes de diverses calibres ont proliférée. Il fallait donc une loi actualisée et en harmonié avec les autres instruments internationaux que le Burundi avait déjà adoptés ou ratifiés en matière de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit Calibre.

#### **XVI. DEFIS ET LIMITES DU PROGRAMME DE DESARMEMENT BURUNDAIS**

Ce défis sont essentiellement liés aux faiblesses de coordination entre différents acteurs du désarmement à l'insuffisance du budget alloué au programme de désarmement des civils et de lutte contre la prolifération et de petit calibre, le contrôle de la gestion des armes légères et de petit calibre ainsi le désarmement de la population civile, mais aussi et surtout à la non implication des confession religieuses et des responsables administratifs de base.

#### **XVII. DEFI FINANCIER**

Des la création de l'organisation en 2008 l'organisation a eu des problème d'ordre structurel que financier raison pour laquelle elle a mis beaucoup de temps pour être opérationnel sur terrain mais avec l'appui de la CDCPA d'une part l'Organisation a commencé à apparaitre sur terrain en Mars 2009 par le biais d'une dotation des objet de compensation à donner aux personnes qui remette volontairement les armes moyennant une activité de remise officielle des armes à la CDCPA contre les Outils de compensation.

#### **XVIII. DEFI DE COORDINATION**

Depuis le début du programme de désarmement, le nombre élevé d'acteurs qui se sont impliqués dans le processus a rendu difficile le travail de coordination de la commission .L'année 2007 et un partie de 2008 ont été caractérisée par des techniques policières (fouille et perquisition des ménages) pour désarmer les civiles. Les armes retirées étaient toutes destinées à être détruites, mais la commission n'en connaisse pas le nombre exact. Cette absence de contrôle par la commission a pu rendre possible les fuites d'armes avant qu'elle ne parviennent en charge de la destruction.

#### **XIX. SOURCES DE PROLIFERATION ET PROBLEMATIQUES DES ARMES DETENUES ILLEGALEMENT**

Comme nous avons bien essayé de montrer plus haut les raisons qui ont poussé les burundais à s'approprier des armes. Ici nous proposons de pouvoir d'abord identifier les sources d'armement et d'en évaluer l'ampleur .Nous allons jauger l'acuité avec laquelle se pose la problématique des armes

---

Tel.+25779910045/+25776548719

[Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr](mailto:Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr)

Bp.6167 bujumbura Burundi

S17GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

illégalement détenues, c'est à dire par les corps de défense et de sécurité, ce qui nous permettra d'émettre des pistes de solutions.

### **XIX.1. ARMES AUX MAINS DES CIVILS**

Etant donné que le Burundi n'étant pas producteurs d'armes, tous les armes en circulation viennent des pays producteurs, le pays frontaliers contribuant à ce phénomène en servant de transit. Aussi la provenance des armes varie –telle suivant la situation géographique de telle ou telle commune.

D'autre part, sur le plan interne, les corps de défense et de sécurité burundais, ainsi que les combattants des rebelles (démobilisés) qui retournent dans la vie civile contribuent énormément à l'armement des civils. De plus il faut reconnaître que par le passé, des cas d'armement de la population par les pouvoirs publics en place se sont fait remarquer notamment suite à l'événement de 1972 et 1993. Les responsables le reconnaissent mais affirment que les gros de ces armes ont été restituées et ne constitueraient plus d'une menace à la sécurité des citoyens affirmations que le nombre d'arme distribuées et non récupérées risque pourtant démentir.

D'autres part, sur le plan externe, les pays limitrophes et principalement la république démocratique du Congo joue un rôle dans la prolifération des armes aux mains de la population civile burundaise.

### **XIX.2. SOURCE INTERNE**

Comme déjà évoqué plus haut, cette source comprend trois composantes :les pouvoirs publics qui dans la cadre d'autodéfense civile ont distribué des armes à la population sans parvenir à récupérer toutes ,les corps de défense et de sécurité ainsi que les combattants rebelles qui retournent à la vie civile

#### **XIX.2.1 POUVOIRS PUBLICS ET FORCES REBELLES**

Certaines études faites sur la prolifération des armes aux mains des civils burundais situent les débuts de cette problématique en 1972, année au cours de laquelle « la rébellion HUTU et la répression qui s'en est suivi ont causé que plusieurs milliers de morts et poussé près de 300000 personnes à quitter le pays, principalement vers la Tanzanie. Dans l'Optique d'organiser une

Tel.+25779910045/+25776548719

[Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr](mailto:Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr)

Bp.6167 bujumbura Burundi

S17GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Site Internet :<http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

autodéfense civile, le gouvernement d'alors ont distribué à la population des fusils communément appelés « KIRINGOMA ». certaines de ces armes ont été restituées tandis que celles qui n'ont pas été seraient aujourd'hui, d'après les policiers et militaires interrogés par l'ONG CENAP, hors d'usage faute d'entretien, et délaissées pour des armes plus modernes.

L'année de 1993 est marquée par l'assassinat du Président NDADAYE Melchior et le Burundi est encore sombre dans la violence qui devrait durer quinze longues années. Des mouvements armés hutu sont nés pour pouvoir combattre le retour d'un pouvoir issu de coup d'état et défendre leur victoire de 1993. Le nombre de « Militants combattants » démobilisés du CNDD-FDD étaient estimés à 10 000 dont certains étaient armés, d'autres non parce qu'ils s'en occupaient d'autres activités comme la sensibilisation, le ravitaillement.

De son côté le Gouvernement d'alors ont levé et armé une milice de 20 000 hommes communément appelés « des gardiens de la paix », SMO (services pituitaires Obligatoire vers les années 2000, SCO : Service Civique obligatoire envers les lauréats des humanités générales qui seront les candidats à l'université. Tout cela se faisait dans le cadre de l'autodéfense civile. Comme les militants combattants ; les gardiens de la paix n'étant pas tous armés, mais une grande partie possédait des armes. D'après le CNDRR (Commission National Chargée de la Démobilisation, la réintégration des ex combattants), le désarmement et le démantèlement de ces deux milices (militants combattants et les gardiens de la paix) ont été réussis à 99%. Cependant, la population consultée continue à affirmer qu'une quantité négligeable de ces armes n'aurait pas été remise. Les résultats. les quietudes sont fondées, comme le montre le tableau

**XIX.2.2. TABLEAU 4: TABLEAU COMPARATIF DES ARMES DISTRIBUEES DANS LE CADRE DE LA DEFENSE CIVILE ET CELLES RECUPEREES.**

Région militaire(RM)	Armes distribuées	Armes récupérées	Manque ou excédent	Observations
1 <sup>er</sup> RM	360	315	-45	Le nombre d'arme distribuées dans cette région militaire serait déplus loin élevé celui mentionné
2 <sup>ème</sup> RM	408	354	-54	

Tel.+25779910045/+25776548719

[Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr](mailto:Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr)

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

3 <sup>ème</sup>	1329	1642	+313	Ici le nombre d'armes récupérées est supérieur à celui des armes distribuées .deux explications sont possibles :soit certaines d'armes distribuées n'avaient pas été enregistrées, soit certaines personnes alléchées par les frais de démobilisation sont venues des armes acquises autrement.
4 <sup>ème</sup>	128	125	-3	
5 <sup>ème</sup>	1771	1276	-495	
Total	3996	3712	284	Ces armes sont allées alimenter les civils.

**XIX.2.3 TABLEAU 5 : ARMES RECUPEREES SUR LES PARTIS ET MOUVEMENTS POLITIQUES ARMES(PMPA).**

PMPA	NOMBRE DE COMBATTANTS	ARMES RECCUPERREES
CNDDFDD	19326	1339
KAZE FDD	707	72
CNDD	2371	149
PALPE AGAKIZA	633	40
FNL ICANZO	305	19
FROLINA	778	132

Tel.+25779910045/+25776548719

[Email.rrapacodibu@ymail.com](mailto:Email.rrapacodibu@ymail.com)/[ndayimfic@yahoo.fr](mailto:ndayimfic@yahoo.fr)

Bp.6167 bujumbura Burundi

S17GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Site Internet :<http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

FNL	8500	723
<b>TOTAL</b>	<b>32620</b>	<b>3474</b>

Ce tableau confirme les inquiétudes de la population. En effet il est difficile de croire qu'un effectif de 32620 combattants ne se servait que 3474 armes, si on se rappelle la force militaire dont dispose certains mouvements lors des batailles, il y a lieu d'adhérer au postulat selon lequel beaucoup d'armes ont été cachées ou vendues aux civils, ce qui constitue une des raisons pour lesquelles les sources de armes aux mains des civils semble intarissables. Deux raisons essentielles peuvent avoir poussé les combattants rebelles à cacher leurs armes.

D'une part, le critère universellement incitatif « une arme pour un combattant » n'a pas joué un rôle déterminant dans l'attribution du statut de combattants. ce qui veut dire que les combattants ne se sentaient pas obligés de présenter leurs armes lors du processus d'intégration et pouvaient donc les cacher en vue de les vendre.

D'autre part pour le cas spécifique du PALIPEHUTU-FNL, des combattants auraient caché leurs armes pour causer des frustrations. en effet, ce mouvement est entré dans le processus de négociation au moment où la situation politique sur le terrain ne lui est favorable. L'intégration des combattants a provoqué beaucoup de mécontentement et de déception. Des combattants auraient caché des armes, principalement dans les provinces de Bujumbura, Bubanza, pour cause de frustrations consécutives à l'annonce de la démobilisation. Ce qui pourrait expliquer la découverte du 03/2009 d'un fût plein d'explosif dans la forêt de KUKOKO. D'après les rapports de la sécurité élaborés par le bureau chargé du service de renseignement à la Force de défense nationale, ces armes appartiendraient au FNL. de plus graves encore dans la période des élections 2010 période à laquelle le président du Parti FNL a pris l'exil avec d'autres leaders politiques ne fait garantie à la sécurité de la population burundaise ce qui l'on prouvé ce sont des grenades qui ont été lancées dans presque tous les coins du pays et le cas qui a beaucoup attiré l'attention de la communauté internationale et les partenaires du Burundi ce sont les massacres de Gatumba en commune Mutimbuza où des groupes à main armés qui n'ont pas encore identifiés ont tué une quarantaine de personnes en date du 18 septembre 2011 ce qui montre qu'il reste à faire dans le processus de désarmement des civils au Burundi.

## **XX. IMPACT DES ARMES LEGERES**

---

Tel.+25779910045/+25776548719

[Email.rrapacodibu@ymail.com](mailto:Email.rrapacodibu@ymail.com)/[ndayimfic@yahoo.fr](mailto:ndayimfic@yahoo.fr)

Bp.6167 bujumbura Burundi

S17GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

Les données disponibles indiquent que jusqu'en 2003, le pays a enregistré le plus grand nombre de perte de vie humaines à cause de la guerre. Le nombre de victimes a baissé depuis 2004 dans la plupart du pays, avec la fin de celle-ci, mais la situation ne n'est pas stabilisée pour autant. et pour la preuve, en dépit de la cessation de la guerre, la criminalité n'a pas nécessairement baissée.

Le rapport annuel 2007 de la ligue Iteka indique sur 470 personnes blessées en 2007, 52 ;3% l'était par l'utilisation des couteaux, et seulement 34 ;4% par des fusils et grenades. De la même façon, sur les 641 personnes assassinées, 40,4% l'était par l'utilisation des grenades et 26,3% par des couteaux

Les données révèlent que les armes à feu étaient plus souvent indiquées que les couteaux dans les actes de violence conduisant à la mort des victimes. 70% des accidents indiquent des armes à feu ont accompagné un ou davantage de mort contre 62 % de ceux indiquant un couteau.

Selon l'étude, les deux premières catégories de cibles apparaissent être des riches et personnes ayant exceptionnellement reçu d'argent . 77,3% citent des riches comme principale cible d'acte violents et 56,4% les personnes ayant exceptionnellement reçu un peu d'argent. Les deux catégories révèlent les motivations économiques et matérielles de la criminalité au Burundi

**XX.1. TABLEAU 5: CLASSIFICATION DE SEPT PREMIERES CATEGORIES DE CIBLE D'ACTES VIOLENTS SELON LES GROUPES DE REPONDANT.**

Catégories de cible	Proposition des répondants qui les clients			
Les riches	87,0	80,3	73,3	73,9
Les personnes qui ont reçu un peu d'argent	70,9	60,0	64,8	51,1
Ceux qui se sont emparés des biens des autres	9,4	-	-	34,8
Personnes vivant sur les sites isolés	6,0	37,7	34,4	35,9
Personnes qui ont été impliquées dans les massacres3,	3,3	25,0	22,0	22,8
Femmes vivant	1,3	3,1	5,5	21,7

Tel.+25779910045/+25776548719

[Email.rrapacodibu@gmail.com](mailto:Email.rrapacodibu@gmail.com)/[ndayimfic@yahoo.fr](mailto:ndayimfic@yahoo.fr)

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>



voyageant seules				
------------------	--	--	--	--

Dans presque toutes les provinces les riches sont particulièrement visés. Sur les 4760 répondants, 40,3 % affirment connaître au moins une personne tuée parce qu'elle avait un peu d'argent et 14 % en connaissent cinq et plus. Dans les provinces qui ont subi pendant un long moment la violence armée, comme BABANZA et CIBITOKÉ, 20% et 26 % répondants déclaraient connaître dix victimes

#### **XXI. LES ACTEURS DE L'INSECURITE AU BURUNDI.**

Les groupes qui aux yeux de la population, utilisent principalement des ALPC et perpétuent l'insécurité, sont identifiés par ordre d'importance comme les bandits, les combattants du FNL, les démobilisés, les tueurs à gage, les policiers et les trafiquants d'armes

L'enquête menée démontre qu'à travers l'ensemble du pays, les bandits sont cités par 80,7% de la population de base, 82,6 % des Représentants des organisations de la société civile et 87,8% des acteurs étatiques. Cette situation est cohérente avec l'identification du vol à main armée comme la première menace à la sécurité dans le pays.

#### **XXII. ACTION DE LA STRATEGIE POUR CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LA GESTION DES CONFLITS ARMES**

Une étude montre une haute motivation pour le désarmement. Interrogés si les détenteurs illégaux des armes devraient être désarmés, 95,2% des répondants à la population de base donnent une réponse positive.

Ce pendant lorsque interrogés sur les raisons de l'hésitation à restituer les armes à feu qu'ils détiennent, les réponses indiquent la prédominance du facteur compensation financière. Mais, il devrait être pris en compte la persistance de l'insécurité qui apparaît comme la principale raison pour la population et la société civile, qui citent respectivement 39,1% et 73%.

#### **XXIII. CONCLUSIONS ET MISE EN PLACE DES RECOMMANDATIONS**

La prolifération d'armes illégalement détenues trouve une son explication dans les dix sept ans de guerre civile que le pays a connus et l'insécurité permanente qui a en découlé. Le besoin d'assurer sa propre sécurité celle de famille parce que celle assurée par les services publics n'était plus suffisamment garantie a poussé beaucoup de Burundais à acquérir des armes. Celles-ci sont rendues facilement accessibles par l'insécurité qui règne dans la sous région des Grand Lacs, rendant le mouvement des armes entre les différents pays qui la composent difficilement

---

Tel.+25779910045/+25776548719

[Email.rrapacodibu@ymail.com](mailto:Email.rrapacodibu@ymail.com)/[ndayimfic@yahoo.fr](mailto:ndayimfic@yahoo.fr)

Bp.6167 bujumbura Burundi

S17GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

contrôlable. Il est donc évident que le contrôle de armes, le désarmement des civils dépend nécessairement de l'amélioration de la sécurité publique et donc, de la sécurité individuelle. Qu'en est-il justement de la sécurité publique ? Beaucoup d'efforts ont été déployé par les Burundais soutenus par la communauté internationale. Ici nous pensons la gamme du projet qui a été mis en place dans le cadre de la RSS (Réforme du Secteur de sécurité) et soutenus par les coopérations bilatérales et multilatérales avec des résultats parfois mesurables

Ce pendant, dans certains secteurs, les résultats tardent à se manifester et cela constitue une entrave majeure à la consolidation de la paix. D'une part, les corps de défense et de sécurité ont été cités comme l'une des sources des armes aux mains des civils. D'autres part, les armes détenues par ces corps se retrouvent liées à certains actes de criminalités et d'autres types de violation des droits de l'Homme et cela, en dépit des formations dispensées à ces corps en vue de renforcer ses capacités professionnelles et morales.

Le processus de sensibilisation sur le désarmement des civils et la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre un des programmes cadre de la consolidation de la paix a connu des difficultés au sein de notre organisation et surtout par le manque de moyens.

En dépit de ces imperfections d'après les rapports qui ont été délivrés par la CNAP, environ 80 000 armes ont été retirées des mains des civils par tous les intervenants dans ce domaine depuis le 1<sup>er</sup> appel du désarmement des civils en 2004 jusqu'en 2010.

Néanmoins, la criminalité armée continue de défrayer les chroniques médiatiques, témoignent de la présence encore massive d'armes aux mains des civils. Ceci montre des efforts sont encore à faire dans le domaine du désarmement de la population civile en général et dans la gestion des armes détenues par les corps de défense et de la sécurité en particulier.

Alors nous interpellons d'orienter notre plan d'action principalement dans la recherche des solutions problématiques posées par les armes tant légales qu'illégales. Après avoir analysé tous les contours de la question, une recommandation est formulée :

1. Mettre en place une scelle de sécurité communautaire d'appui à la police et à l'administration dans les collines
2. Accéder à implanter des Clubs d'Education des jeunes et surtout les jeunes ex combattants des PMPA à la non violence dans les communes afin de promouvoir une cohabitation pacifique.

Tel. +25779910045 / +25776548719

[Email.rrapacodibu@ymail.com](mailto:Email.rrapacodibu@ymail.com) / [ndayimfic@yahoo.fr](mailto:ndayimfic@yahoo.fr)

Bp. 6167 Bujumbura Burundi

S17GE SOCIAL : boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

3. Décréter une nouvelle période de grâce pour la remise volontaire des armes et appuyer cette action par une forte sensibilisation communautaire impliquant aussi les confessions religieuses, les élus et l'administration et les leaders politiques.

4. renforcement de la sécurisation des armes aux mains des corps de défense et de sécurité et continuer les formations en l'endroit des de ces corps en vue d'en faire une institution professionnelle fiable et qui rassure la population.

## **XXIV. CADRE LOGIQUE D'EXECUTION DU PLAN D'ACTION DU RAPACODIBU**

---

Tel.+25779910045/+25776548719

[Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr](mailto:Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr)

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

OBJECTIF	ACTIVITES	PROCESSUS	CALENDRIER	IMPACT	INDICATEUR DE VERIFICATION	BUDGET EN \$	PARTIES RESPONSABLE	HYPOTHESES
1. Développement efficace de l'organisation	Renforcement des capacités des organes des représentants provinciaux et communaux sur la lutte contre les armes	a) Mise en place de représentants permanents b) établissements et équipement des bureaux provinciaux	2011-2015	Meilleure coordination des activités	Nombre de représentants mis en place Antennes provinciales pleinement équipées	200 000	Partenaires au développement  GIZ	Disponibilité des fonds

---

Tel+257 79910045/+25776548719

EAMIL : rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp : 6167 bujumbura-burundi

Siège social: boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

	légères et de petit calibre							
	Formation et renforcement des capacités des membres du RAPACODIBU	Mise en place des ateliers de formations	2011-2012	Capacité du personnel du RAPACODIBU renforcée	Nombre de personnel formé	20000	GRIP UNIDIR GIZ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les partenaires appuieront la formation et le renforcement des capacités</li> <li>• Le personnel formé restera dans les provinces pour plus d'impact.</li> </ul>
	Vulgarisation du plan d'action du RAPACO	Présentation aux autorités locales	2011-2012	Programme relatifs aux ALPC et le renforcement des capacités	Plan d'action du RAPACODIBU vulgarisé	1200	CNAP SAS	Processus de vulgarisation accélérée

---

Tel+257 79910045/+25776548719

EAMIL : rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp :6167 bujumbura-burundi

Siège social:boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

	DIBU							
	Avoir la capacité de participer à l'éducation publique et la sensibilisation sur les ALPC et le désarmement civil		2011-2015	Large sensibilisation et éducation publique sur les ALPC et le désarmement civile	1. Nombre de membre du RAPACODIBU déployés participant de manière active à l'éducation et sensibilisation publique sur les ALPC et le désarmement de la population 2. rapport d'enquête sur l'impact du RAPACODIBU	40 000	UNIDIR CNAP PNUD BNUB partenaires SIDA	1. Fonds seront disponibles pour les activités du RAPACODIBU 2. le RAPACODIBU participera de manière enthousiaste aux activités aux ALPC et au désarmement de la population civile
	Coordination des activités		2011-2015	Synergie qui sera instaurée entre la CNAP	Nombre d'activités conjointes	10 000	CNAP RAPACODIBU Partenaires	Maintenance de la coopération de l'Asbl RAPACODIBU avec la CNAP

---

Tel+257 79910045/+25776548719

EAMIL : rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp :6167 bujumbura-burundi

Siège social:boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

	d'intervention RAPACODIBU sur les ALPC et le désarmement de la population civile avec la CNAP			et RAPACODIBU				
	Renforcement des capacités des organes régional du	Formation sur les instruments internationaux	2011-2015	Participation effective de l'effectif des organes du RAPACODIBU aux programmes et aux	Nombre d'organe du RAPACODIBU exécutant la participation dans la formation et aux programmes	25000	CNAP PNUD CNAP BNUB CIRGL	Maintenance de la Cooperation entre RAPACODIBU et la CNAP

---

Tel+257 79910045/+25776548719

EAMIL : rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp :6167 bujumbura-burundi

Siège social:boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

	RAPACO DIBU sur le contrôle des armes et le désarme ment des civils			activités de contrôle des ALPC et de désarmement de la population civile	internationaux définies par la CNAP sur les ALPC illicites au niveau local			
2. Mettre en place des animateurs commentaires en matière de lutte cote les armes légères de prévention des conflits	Formatio n des leaders des animate urs commen taires sur chaque colline	Mise en place des structuré des animateurs commentaires formées	2011-2015	Diminution des violences armées et des conflits sociaux	Nombres des animateurs communautaires formés	50 000	Ambassades ACOORD CRIP CENAP INTERPEACE	Fonds seront disponibles et Les animateurs formés seront disponibles sur chaque colline.
3. Accéder à	Formatio	La mise en place des	2012-2015	Diminution	Nombre de	40 000	INTEPEACE	Fonds seront disponibles pour

---

Tel+257 79910045/+25776548719

EAMIL : rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp : 6167 bujumbura-burundi

Siège social: boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>



implanter des Club d'Education des jeunes et surtout les jeunes ex combattants des PMPA à la non violence dans les communes afin de promouvoir une cohabitation pacifique.	n des clubs au niveau des institutions universitaires, secondaires et primaires	clubs formés		des violences causées par les jeunes	clubs implantés		BNUB PNUD Ambassades Cinéma pour la Paix SIDA	la mise en place des clubs.
4. Mines en place des clubs de l'organisation des campagnes de lutte contre les mines anti personnelles	Mise en place des clubs	La mise en place des clubs	2012-2015	Diminution des victimes des mines antipersonnel	Nombre de clubs qui seront implantés	50 000	ICBL OBLM FSD Ambassades NORWAGIAN EMBASSY	Disponibilités des fonds
5. Renforcement	Mise en	Mise en place des		Capacités	Nombre de	30 000	NODEFIC	Disponibilité

---

Tel+257 79910045/+25776548719

EAMIL : rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp :6167 bujumbura-burundi

Siège social:boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>

des capacités sur le désarmement la démobilisation et la réintégration du Genre	place des ateliers de Formations annuelles	formations	2011-2015	renforcées	gens formés		CNDRR UNOPS USAID	
		Mise en place des stratégies de communication et de sensibilisation publique du RAPACODIBU	2011-2015	Dissémination d'information sur les ALPC et le désarmement de la population civile, dans les délais de qualité et respectée	Nombre de gens informés	20 000	CNAP CENAP PNUD CIRGL SIDA USAID GRIP RAFAL	Création de maintenance et l'enthousiasme entre les médias et l'Asbl RAPACODIBU aux activités relatives aux ALPC et au désarmement des civils

---

Tel+257 79910045/+25776548719

EAMIL : rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp :6167 bujumbura-burundi

Siège social:boulevard du 28 novembre

Site Internet : <http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple&O=453>